

 - FR -

## Un mandat amLeague devient "investissable"

Jean-François Tardiveau et Paul Sériey 09/03/2012

Amleague monte en gamme. En présence de représentants de sociétés de gestion inscrites à ses championnats et d'investisseurs institutionnels, membres du club amleague, la société, lors de sa réunion plénière qui s'est tenue jeudi 8 mars, a annoncé plusieurs innovations qui doivent renforcer encore l'intérêt de l'expérience.

D'ici peu de temps, si l' **AMF** accorde son agrément, Swiss Life AM - une des sociétés de gestion inscrites dans amLeague - devrait annoncer le lancement d'un premier FCP répliquant les portefeuilles des trois meilleurs gérants au sein du mandat actions euro 'fully invested'. Ce produit devrait mettre en oeuvre une stratégie de type "momentum" développée par Swiss Life Asset Management à Zurich, a indiqué Jean-jeudi soir Pierre Grimaud, directeur général de la division TPAM – Third Party Asset Management de Swiss Life, lors de la réunion plénière d'amLeague.

En pratique, le nouveau produit, un fonds ouvert, réservé aux investisseurs du club amLeague, s'appuiera sur un indice "investissable" de stratégie sur la base des cours de clôture pour répliquer les portefeuilles sélectionnés du trio de tête des gérants participant au concours amLeague. Les données seront transmises chaque jour ouvré à 16h par amLeague de manière totalement anonyme. Le portefeuille sera pondéré à 4/9 sur le premier du palmarès, à 1/3 sur le deuxième et à 2/9 sur le troisième. Le classement s'effectuera en fonction de la performance ajustée du risque (volatilité) sur trois mois glissants. Quant à la repondération, elle devrait avoir lieu une fois par mois.

Par ailleurs, bfinance, le cabinet de conseil en services financiers dédié aux entreprises et aux investisseurs institutionnels, a annoncé sa décision d'être plus présent dans amLeague avec la réalisation d'un "Portefeuille Modèle Investissable" (PMI) au sein de la catégorie Actions Europe "full invested", a expliqué **Olivier Jesequel**, son directeur Business Development. "Le portefeuille aura pour objectif d'afficher un ratio d'information supérieur à la médiane des participants sur un an glissants et figurer dans le premier quartile d'amLeague sur trois ans. Il sera bâti à partir d'une analyse quantitative et qualitative". bfinance s'apprête à réaliser une sélection de participants en mars/avril pour un lancement officiel du portefeuille à compter du 30 juin 2012.

Egalement présente, La Française AM a, de son côté, proposé la mise en place d'un nouveau mandat en mesure d'intéresser les investisseurs soumis aux contraintes réglementaires Solvabilité II. "Sachant que ces investisseurs doivent tenir compte de la consommation de leurs fonds propres – via le SCR (Solvency Capital Requirement Ndlr) -, la directive impose de repenser la gestion", a expliqué **Pascale Cheynet**, directrice marketing et communication de la société de gestion. Et de suggérer qu'amLeague élabore un nouveau mandat de type performance absolue avec un objectif de volatilité et un budget de SCR.

Dans ce cadre, La Française AM s'est dit prête à participer à un groupe de travail pour avancer dans cette voie. Elle milite aussi pour qu'un sondage soit réalisé pour juger de son intérêt auprès des investisseurs concernés. Pour sa part, **Antoine Briant**, CEO d'amLeague, a fait remarquer que le mandat Asset Allocation existe déjà avec un "max drawdown" en mesure d'apporter de précieuses informations, mais qu'indiquer la consommation de fonds propres serait pertinent.

D'autre part, **Antoine Briant** a annoncé l'arrivée de deux nouveaux participants. Outre **BNP Paribas** Partners par l'intermédiaire de Theam, Ossiam, filiale de **Natixis** GAM dédiée à la gestion d'ETF de stratégie, devrait prochainement rejoindre les rangs des concurrents. En pratique, Theam devrait entrer dans l'arène sur le mandat **Global Equities** – le dernier né – tandis qu'Ossiam devrait, dans un premier temps, se focaliser sur les mandats Actions Europe et Actions zone euro "full invested". "Les deux sociétés appliquent une gestion systématique qui a sa place dans amLeague", a tenu à préciser son responsable.

**Jean Eyraud**, président de l'AF2I, a conclu la réunion en insistant sur une nécessaire remise à plat pour les investisseurs institutionnels en matière d'investissements à laquelle amLeague participe. "Il faut revisiter le ratio d'emprise, et repenser la façon d'aborder les fonds de petite taille mais performants ou sans historique", a notamment estimé **Jean Eyraud**. Tout en saluant l'expérience amLeague, ce dernier a achevé son intervention en s'interrogeant si, à l'avenir, compte tenu d'une multitude de paramètres, dont la réglementation, les investisseurs seront encore en mesure d'acheter des actifs risqués...